

# La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

**Numéro 43 - Septembre 2010**

[www.cpat.asso.fr](http://www.cpat.asso.fr)

---

## **Aménagement des Territoires et Agricultures**

**Comment réconcilier l'aménagement des territoires et les agricultures ?**

***Un colloque organisé par le Cercle pour l'aménagement du territoire  
le 29 Juin 2010***

*Les 120 participants à ce colloque, réunis par le Cercle, ont été passionnés par ce débat qui interpelle directement la politique d'aménagement du territoire.*

*La sécurité alimentaire de leur population devient, pour certains Etats dépourvus de ressources agricoles suffisantes, la priorité absolue.*

*Dans le monde, des millions d'hectares de terres agricoles sont âprement convoitées. Pouvons-nous alors, en France, pendant ce temps, laisser nos surfaces agricoles se faire grignoter par une urbanisation envahissante tandis qu'en Europe, aujourd'hui, alors que l'on discute des objectifs de la prochaine PAC, 16 millions de personnes ne mangent pas à leur faim ?*

*Les agriculteurs sont des acteurs essentiels de l'aménagement du territoire mais sont souvent ignorés et laissés à l'écart des circuits de décision régissant l'usage des territoires.*

*Cette Lettre n°43 résume le contenu des principales interventions faites durant cette journée du 29 juin. Elle reflète ce qui s'est dit au colloque, mais laisse de côté des développements ou des prises de parole qui facilitent la compréhension des enjeux. Nous recommandons donc à nos lecteurs de consulter le site du Cercle qui leur présentera une approche plus complète de cette journée riche d'enseignements.*

*Le Bureau du Cercle a décidé d'annexer à ce compte-rendu une prise de position de notre association prenant en compte les conclusions du colloque et s'interrogeant sur l'avenir de nos terres agricoles.*

**Compte rendu du colloque rédigé par Jean-Marie Simon**

*L'intégralité des exposés et des débats est disponible sur le site du Cercle [www.cpat.fr](http://www.cpat.fr)*

## Sommaire

### **Allocution de bienvenue**

Hervé NORA page 3  
Président du Cercle pour l'aménagement du territoire

### **Ouverture du colloque**

Vincent POURQUERY de BOISSERIN page 3  
Directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire

### **Les enjeux agroalimentaires sont devenus planétaires**

Michel FOUCHER page 4  
Ancien ambassadeur, Professeur à l'Ecole normale supérieure

### **Les rapports entre agricultures et développement des territoires : méconnaissance ou nécessité d'innovation ?**

Claude BOYER page 4  
Président de Boyer SAS

Daniel DESWARTE

Président de la Commission de l'Agriculture, de l'environnement et de la ruralité au Conseil économique et social régional (CESR) d'Ile-de-France

Michel EHRHART

Adjoint à la Sous-directrice du Développement rural et du cheval, Ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Eliane GIRAUD

Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes chargée de l'agriculture et de l'environnement, Vice-présidente de la Fédération des parcs naturels régionaux, Présidente du Parc naturel régional de la Chartreuse

Nicolas PORTIER

Délégué général de l'Assemblée des communautés de France

Bertrand SCHMITT

Chef du Département économique de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)

Martin VANIER

Professeur à l'Université de Grenoble, Conseiller scientifique du programme de prospective, DATAR

### **L'Europe doit susciter un modèle d'agriculture durable**

Stéphane LE FOLL page 6  
Député européen, membre de la Commission agriculture du Parlement européen

### **Politique agricole et politique d'aménagement du territoire : de nouvelles politiques publiques, plus dynamiques, peuvent concilier agricultures et territoires** page 7

Mathieu CALAME

Ingénieur agronome, en charge du dossier de l'évaluation des recherches sur le vivant et de la gestion durable des territoires, Fondation Charles Léopold Mayer

Bertrand HERVIEU

Inspecteur général de l'agriculture, ancien directeur de recherche au CNRS et ancien président de l'INRA

Vincent PIVETEAU

Ancien directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire

Patrick SALEZ

Coordinateur de la cohésion territoriale, Direction générale « politique régionale » de la Commission européenne

Anne-Claire VIAL

Agricultrice, membre du bureau de la Chambre d'agriculture de la Drôme et de l'AGPM

### **Témoignage conclusif**

Antoine HERTH page 8  
Député, Vice-président du Conseil régional d'Alsace

### **Une mise en perspective grâce aux travaux prospectifs pilotés par la DATAR**

Pierre DARTOUT page 9  
Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

### **Prise de positions du Cercle**

page 10

## ACCUEIL

### **Hervé NORA, Président du Cercle : la réconciliation des agricultures et des territoires est une nécessité.**

Le Cercle a souvent été précurseur dans les sujets qu'il a traités : la désertification médicale des territoires ruraux, la réforme de la loi littoral, l'étalement périurbain, la crise du logement...

Au moment où se négocie le renouvellement de la Politique Agricole Commune pour 2014, le Cercle n'a pu que constater qu'il était peu question des territoires. L'agriculture forge les territoires dont elle se nourrit, mais une économie agricole qui évolue sous la pression de critères extérieurs ne risque-t-elle pas de dévoyer les territoires ? Le territoire n'est pas un simple réceptacle d'activités ; c'est un lieu de vie sociale, un miroir de la société, une source d'identité, un facteur d'équilibre : un espace à valoriser.

Alors, comment réconcilier les territoires et les agricultures ?

## OUVERTURE DU COLLOQUE (Vincent POURQUERY de BOISSERIN)

On assiste aujourd'hui à une recomposition du lien entre la Nation et ses agriculteurs qui ne sont plus les seuls à occuper l'espace rural.

### **Les enjeux de l'agriculture aujourd'hui sont économiques, environnementaux et humains.**

- Les agriculteurs concourent à l'aménagement du territoire, mais les niveaux d'action mondial et européen contrecarrent les niveaux nationaux et locaux.

- Les agricultures constituent un enjeu économique majeur pour l'Europe : la production agricole européenne représente, en y incluant l'industrie agroalimentaire, plus de 800 Mds d'€uros. L'UE est le 2ème exportateur mondial de produits agricoles.

La PAC en cours de négociation poursuit un double objectif : préserver l'environnement et garantir aux consommateurs une bonne alimentation.

- A l'échelle mondiale, il faudra nourrir 6 à 9 milliards d'humains dans les 40 prochaines années (1 milliard ne mangent pas à leur faim aujourd'hui). Cela provoquera une tension croissante dans l'usage des territoires dans le monde. Comment développer l'agriculture dans un environnement territorial de plus en plus contraint ?

- L'agriculture joue un rôle croissant dans le développement durable : rôle régulateur des forêts dans le stockage de CO2, atténuation des désastres climatiques (inondations), apports énergétiques (biocarburants).

### **Il faut rapprocher les agricultures de leurs territoires.**

Deux exemples d'action :

- les AOC qui participent à la construction d'une identité locale,
- les pôles d'excellence rurale, pour renforcer les économies locales et réorganiser les services locaux.

### **L'aménagement des territoires ruraux doit être une priorité de la politique d'aménagement du territoire.**

Aujourd'hui, les agriculteurs ne sont plus les seuls habitants des territoires agricoles ou ruraux. La population tend même à s'accroître dans certaines zones périurbaines et littorales.

Les attentes de cette population rurale sont fortes en ce qui concerne l'accès aux services, notamment l'accès au très haut débit numérique et aux services de santé.

La politique d'aménagement du territoire rural se concentre aujourd'hui sur l'accès au haut débit : un fonds d'aménagement numérique du territoire contribuera à gommer les disparités trop flagrantes.

Elle porte également sur :

- l'amélioration des dessertes des villes moyennes par trains Corail et Intercités,
- la valorisation des productions forestières,
- le rapprochement des productions agricoles et des territoires en favorisant les circuits courts, - l'extension des pôles d'excellence rurale.

## LES ENJEUX AGROALIMENTAIRES SONT DEVENUS PLANETAIRES (Michel FOUCHER)

### Les terres agricoles sont de plus en plus convoitées.

Le G8 encourage les investisseurs internationaux à intervenir dans les secteurs agricoles des pays en développement afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

Le Conseil français d'analyse stratégique souhaite que les transactions foncières qui en résultent soient transparentes et s'accompagnent de progrès sociaux pour les pays vendeurs (90% des terres de l'Afrique subsaharienne relèvent du droit coutumier et ont donc un statut fragile).

Depuis la crise alimentaire de 2007-2008, 120 firmes (dont 46 en Europe) se sont créées avec pour objectif de réaliser des investissements fonciers agricoles dans le monde. Trente millions d'hectares de terres cultivables ont ainsi été acquises ou louées en Afrique, Asie du Sud-Est, Amérique latine ou Eurasie par des Etats comme le Japon, l'Inde, la Corée du Sud, l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, l'Egypte, la Lybie, l'Afrique du Sud et quelques pays européens.

**Les objectifs sont divers : assurer la sécurité alimentaire** de pays dépendants des importations (pays riches dépourvus d'eau) ; **trouver des approvisionnements complémentaires** (pays très peuplés : Inde, Chine, Corée du Sud) ; **spéculer sur un secteur d'avenir** (Goldman Sachs en Chine ou Morgan Stanley en Ukraine) ; produire des biocarburants (pour les pays européens).

Ces investissements agricoles peuvent être utiles pour les régions d'accueil mais peuvent conduire à des expropriations violentes, comme au Soudan.

Le cas de l'Ethiopie, où les terres sont étatisées, qui s'apprête à louer 3 millions d'hectares à des entreprises saoudiennes ou indiennes, est caractéristique des dérives entraînées : milices privées, détournements d'eau, paupérisation des agriculteurs et des pasteurs locaux.

**L'augmentation des superficies cultivées est inéluctable** car les rendements ne peuvent dépasser certains seuils. Les défrichements se poursuivent donc dans les terres tropicales (Brésil, Indonésie...).

Chaque année, 13 millions d'hectares sont mis en culture, mais 8 à 10 millions d'hectares disparaissent dans le même temps à cause de l'érosion des sols, de la salinisation des terres et de la croissance urbaine.

Les terres exploitables non cultivées sont estimées à 2,7 milliards d'hectares dans le monde.

**Le problème de l'eau est crucial** : 100 % des cultures en Egypte sont sous irrigation, ainsi que 40 % de la production agricole mondiale. Le tiers des surfaces du proche et du moyen-orient sont sous irrigation. Une vingtaine de pays souffrent de stress hydrique.

Pour préserver son équilibre hydrologique, l'Arabie saoudite encourage les accords directs d'importations de produits agricoles américains par ses consommateurs finaux.

### Les défis de la sécurité alimentaire sont colossaux :

Il s'agit d'éviter que se renouvellent les émeutes urbaines de la faim, en 2007. Or, début 2010, 31 Etats se trouvaient en difficulté alimentaire...et la consommation augmente dans les pays émergents.

Les superficies cultivées vont donc augmenter, en particulier aux Etats-Unis qui rejouent la carte de grande puissance agricole.

L'Europe n'échappera pas à une refonte de ses politiques et de ses pratiques agricoles face à ces enjeux mondiaux de sécurité alimentaire, afin de défendre ses intérêts défensifs (patrimoine, territoires, productions, savoir-faire, chaîne agro-alimentaire) et offensifs (cf. les analyses d'Agrimonde).

## AGRICULTURES ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Un exemple d'acteur français qui s'insère dans la globalisation agricole :

**Claude Boyer**, producteur de fruits, dans le Quercy mais aussi dans les Antilles pour répondre à la demande de début d'année, au Maroc et en Espagne pour couvrir les mois de mai et juin. Une politique active de contrats avec des producteurs locaux est menée, et les moyens logistiques les plus appropriés sont mis en œuvre.

### Les études prospectives de l'INRA sur les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 : l'agriculture victime de la concurrence entre les divers usages du sol (Daniel Deswarte)

- Scénario 1 : les campagnes périurbaines.

L'enjeu est d'ordre foncier, opposant agriculture qui s'organise en cercles concentriques autour des villes, et résidentiel.

- Scénario 2 : les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains.

Des campagnes attractives, connectées aux métropoles ; une agriculture diversifiée s'appuyant sur le « cachet » des territoires. L'enjeu : le patrimoine paysager, culturel et productif.

- Scénario 3 : les campagnes au service de la densification urbaine.

Les campagnes approvisionnent des villes reverticalisées. Une agriculture productive et concentrée s'oppose à une agriculture réserve de nature.

- Scénario 4 : les campagnes dans le maillage des réseaux de villes moyennes.

Ces réseaux urbains desservent les campagnes en services et se nourrissent d'elles.

La distanciation entre agriculture et territoires est la conséquence de la concurrence pour l'occupation de l'espace (provoquant une distorsion des prix fonciers) et le coût des transports qui influe sur la relation entre productions agricoles et consommation finale.

Mais des liens demeurent : un développement économique local qui reste tiré par des filières agroalimentaires locales, demande forte d'aménités rurales, organisation de l'accès aux ressources en eau, coûts des transports entraînant un rapprochement entre agricultures et résidences.

### **Si l'on veut rapprocher agricultures et territoires, il faut d'abord remédier à la méconnaissance du monde agricole et de ses enjeux (Michel Ehrhart).**

Les urbains ignorent les espaces agricoles qui, cependant, répondent à des besoins vitaux bien qu'ils ne représentent que 3,5 % du PIB.

Les agricultures sont diversifiées : par les types de cultures et les processus de production, mais aussi par les modes de transformation et de commercialisation.

C'est pourquoi coexistent, sur nos espaces agricoles :

- Une agriculture de produits liés aux circuits mondiaux (Pays-Bas, Allemagne et France sont les trois grands exportateurs européens).

- Une agriculture de produits régionaux.

- Une agriculture locale liée aux circuits de proximité.

Mais les échelles territoriales qui en résultent sont très variées et méconnues.

Les évolutions de la PAC et de la politique de cohésion économique et sociale seront déterminantes sur les relations territoires-agricultures.

### **L'agriculture doit retrouver sa place dans les stratégies de développement régional. Mais comment le territoire peut-il agir pour mieux intégrer la dimension agricole (Eliane Giraud) ?**

L'opinion devient plus attentive à la qualité des produits alimentaires. Constatant cet intérêt, la Région Rhône-Alpes a mis en place un programme qui replace l'agriculture au cœur de la stratégie du développement territorial : 35 projets stratégiques agricoles ont été mis au point ; des filières régionales et interrégionales ont été organisées ; la formation a été développée.

Les Parcs Naturels Régionaux, qui sont sous influence urbaine pour la moitié d'entre eux, fournissent des occasions de partenariat avec le monde agricole. Dans le PNR de la Chartreuse, couvert à 60 % par la forêt, nous avons mis en place un projet « AOC Bois » avec l'interprofession, qui privilégie la valorisation et la réflexion scientifique sur la qualité du bois.

Il nous faut travailler les croisements entre les territoires et les économies agricoles. L'imbrication des agricultures de territoires et des agricultures de marché (ex. de la Drôme) implique que l'on traite en même temps les problèmes d'investissements, de maintien de l'unité des exploitations dans un contexte de pression foncière, des conditions de travail des jeunes exploitants etc... Si nous voulons rester un pays producteur, nous devons réfléchir à de nouveaux modèles économiques.

### **Les intercommunalités sont bien placées pour renouer le dialogue avec le monde agricole (Nicolas Portier)...**

Les actions des intercommunalités vers le monde agricole demeurent marginales (agrotourisme, promotions de circuits courts...), et les relations sont difficiles.

La profession agricole redoute les extensions urbaines et souhaite maintenir (à travers notamment la loi de modernisation) la destination agricole des terres.

La loi de développement des territoires ruraux de 2003 a été inopérante.

Il faut donc d'urgence instaurer des lieux de dialogue, notamment à l'occasion de l'établissement des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI).

Les produits des taxes sur les plus-values liées aux changements de destination des terres doivent demeurer au niveau local afin de nourrir ce dialogue (car, pour les collectivités, l'agriculture n'apporte guère d'emplois, de retombées fiscales ou de taxes professionnelles).

Il faut donc :

- multiplier les contrats territoriaux d'exploitation
- impliquer la profession agricole dans les projets de territoires
- favoriser les expériences de protection de l'agriculture périurbaine

**... mais les élus doivent s'engager plus directement dans la préservation des espaces agricoles (Daniel Deswarte).**

Le lien entre l'agriculture et la société se distend. L'INSEE ne définit plus les zones rurales comme des territoires agricoles, mais comme des territoires résidentiels où prédominent des activités diverses.

En Ile-de-France, le nombre d'exploitations est passé de 1 258 en 1979 à 120 en 2010 (mais certaines atteignent 200, voire 500 hectares).

Le schéma directeur de la Région considère maintenant qu'il faut préserver les espaces agricoles. Mais cela dépend des élus et, surtout, des intercommunalités, via les SCOT.

L'Agence Régionale des Espaces Verts, qui achète des terres agricoles pour les soustraire à la spéculation foncière, joue ici un rôle capital.

**QUELQUES POINTS ABORDES LORS DU DEBAT**

- **Il faut préserver l'emploi agricole** : des sociétés d'investissement foncier peuvent aider des agriculteurs à s'installer et à pratiquer une agriculture durable.
- Non sens des statistiques françaises qui distinguent « exploitations professionnelles » (326 000) et « exploitations non professionnelles » (165 000), ces dernières jouant pourtant un rôle majeur dans la vie des territoires.
- Si la profession agricole est favorable aux SCOT, les élus locaux eux s'opposent souvent à de telles politiques foncières.
- Il faut encourager l'alliance entre les agricultures et l'élevage, car elle peut préserver l'autonomie des agriculteurs. En Ile-de-France, les pensions pour chevaux à la ferme peuvent s'avérer rémunératrices.
- L'industrie de transformation est liée à la localisation des productions : la disparition des unes entraîne la fermeture de l'autre. Ainsi, il n'y a plus de conserverie ni d'abattoir en Ile-de-France.
- **L'implication des collectivités est capitale** pour gérer les problèmes fonciers et arbitrer entre les différents usages du sol. A condition que se créent, localement, des instances de négociation.
- La politique de terrain qui était menée par les commissaires à la rénovation rurale ou les commissaires de massifs parvenait à établir un tel dialogue, entre agriculteurs, collectivités, administrations.
- Une définition du territoire rural ? territoire naturel, façonné par l'homme, lieu de production nourricière, pénétré par des modes de vie urbains, objet de convoitises pour divers usages.

**L'EUROPE DOIT SUSCITER UN MODELE D'AGRICULTURE DURABLE (Stéphane Le Foll)**

- Il faut privilégier la dimension sociale des territoires (le rural facilite plus les relations entre les personnes) ainsi que leurs relations par les infrastructures de transport et le haut débit.  
Il faut protéger les espaces agricoles, redensifier les espaces urbains, travailler les espaces périurbains et périurbains  
L'agriculture est facteur de cohésion territoriale
- Pour une agriculture performante économiquement, écologiquement et socialement : les sols agricoles sont un enjeu essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique et le piégeage du carbone. Ils constituent de véritables facteurs de production. Le terroir est une histoire, le territoire un élément économique et de socialisation.  
Il faut réconcilier la production et la performance économique avec l'écologie et la prise en compte de la dimension environnementale. Les agriculteurs redeviendront des agronomes...et des acteurs du débat citoyen sur le développement durable.

## **POLITIQUE AGRICOLE ET POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **De nouvelles politiques publiques, plus dynamiques, doivent réconcilier agricultures et territoires (Bertrand Hervieu).**

#### **La place de l'agriculture est profondément affectée dans nos sociétés :**

- dans le monde, les populations urbaines sont désormais plus nombreuses que les populations rurales,
- les pratiques de mobilité affectent les territoires ruraux,
- dans le monde, les paysans sont de plus en plus nombreux sur des surfaces de plus en plus petites,
- les surfaces agricoles sont de plus en plus exploitées sous forme de sociétés alors qu'on attend du monde agricole une repatrimonialisation d'espaces considérés aujourd'hui comme un bien public.  
La question majeure posée par l'articulation entre territoires et agricultures est donc de nature foncière : quelle relation établir entre un bien privé abstrait et un bien public patrimonial ?

#### **Les modes d'organisation du travail en agriculture sont très divers.**

- L'organisation familiale reste dominante en Europe, mais elle prend de plus en plus des formes sociétales complexes.
- L'agriculture de firme se répand pour des raisons financières : les capitaux se tournent vers l'investissement foncier agricole, et pour des raisons régaliennes : les Etats veillent à leur sécurité alimentaire via des baux emphytéotiques et des accords directs.
- Les situations de survie : elles concernent 800 millions de pauvres ruraux –mais non paysans- dans le monde.

#### **La politique agricole européenne doit s'investir dans de nouvelles missions :**

- être une politique alimentaire car 16 millions d'Européens ne mangent pas à leur faim,
- gérer les territoires par contractualisation ou par éco-conditionnalité du versement des aides,
- favoriser l'emploi : les Länder de l'est de l'Allemagne ont créé une agriculture de firmes,
- participer à la sécurité alimentaire mondiale, en particulier à celle de son partenaire naturel : la Méditerranée.

Le problème peut-il être résolu par les deux piliers ? les questions de sécurité alimentaire y trouvent-elles une réponse ?

Il faut un pilier « régulation des marchés » mais comment prendre en compte la diversité des agricultures ?

Le « droit à l'alimentation » pour les Européens pourrait aussi constituer l'un des piliers d'une grande politique européenne.

#### **Les modèles agricoles, en France comme en Europe, sont très variés (Anne-Claire Vial).**

- Il existe une grande diversité en termes de structures d'exploitation et de modes de fonctionnement. Dans la Drôme, 75 % des exploitations font moins de 35 hectares.  
3 % de la population française gère 60 % de l'espace national.  
Spécificité de l'économie agricole : 15 % de la production vendue sur le marché mondial déterminent le prix de 100 % des produits.  
Distorsions européennes : le coût de la main d'œuvre française atteint 13 € de l'heure, contre 6,5 € en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans les Etats de l'Est, les exploitants emploient des centaines de salariés sur plusieurs milliers d'hectares.
- On ne peut pas réduire le territoire aux circuits courts : le blé dur produit dans la vallée du Rhône est acheté dans la France du sud mais aussi en Italie ; notre maïs est consommé dans un rayon de 300 kilomètres et nos pêches alimentent les Anglais. **La politique de territoire est aussi liée à une vraie politique de filière.**

### **L'Europe doit repenser les territoires en tant qu'écosystèmes et agrosystèmes (Mathieu Calame)...**

Nous avons besoin de nos territoires.

Nos territoires doivent retrouver une fertilité endogène et être valorisés en tant qu'éco et agro systèmes (l'agroforesterie par ex.).

Il faut mettre en place une véritable politique agricole européenne (et non une simple instance de régulation des prix) qui aborde les problèmes fonciers, la formation, la recherche, la biodiversité.

### **... et rendre plus cohérentes les politiques agricoles et territoriales (Patrick Salez).**

Il y a un manque de cohérence entre les politiques agricoles et territoriales, bien que le deuxième pilier (consacré au développement rural) ait légèrement évolué vers une fonction plus agri-environnementale.

Cette cohérence pourrait être recherchée autour :

- d'une croissance plus durable,
- d'une plus grande convergence des politiques communes comme la restructuration des économies agricoles et industrielles,
- d'un renforcement des aspects territoriaux de la politique de cohésion.

### **QUEL CONTENU POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

- Pourquoi ne pas créer une véritable ingénierie territoriale professionnelle pour rétablir, au niveau territorial, un dialogue qui aboutisse à un diagnostic commun ? Il faut retrouver des médiateurs qui ont disparu avec les DDA (Anne-Claire Vial).
- Un outil fiscal européen performant devrait permettre de soutenir les prix agricoles par élément nutritionnel.

### **L'agriculture ne doit pas faire les frais de la crise économique et financière. La mise en place d'une politique agro-alimentaire européenne ambitieuse contribuerait à la sortie de crise...**

- Risque, qu'en période de crise, l'intérêt des grandes agglomérations l'emporte sur celui des territoires ruraux. Et les pôles de compétitivité n'ont pas irrigué le territoire rural.
- Lors des négociations européennes, certains Etats privilégient le retour sur investissement au détriment du développement des territoires ruraux. C'est pour de telles raisons financières que la France a fait l'erreur de ne pas soutenir le renforcement du deuxième pilier de la PAC.
- Les subventions européennes accordées aux agriculteurs sont immédiatement récupérées par les acheteurs, mais elles rassurent les banques qui accordent des prêts.

### **... mais la question foncière demeure centrale.**

- Le prix de la terre est déconnecté de l'activité agricole : 5 000 € l'hectare en moyenne en France, mais 20 000 € en région parisienne. 30 000 € dans le Benelux, 60 000 dans la plaine du Po.
- Le développement repose plutôt sur des prix agricoles et des salaires élevés.

### **TEMOIGNAGE CONCLUSIF :**

#### **il faut des politiques de développement rural qui redonnent toute leur place aux agriculteurs (Antoine Herth).**

- Le rural est, aujourd'hui, obligé de justifier son existence
- Le débat sur le sol porte plus sur l'usufruit que sur la propriété
- L'aménagement du territoire et la politiques agricole se marient sur la défensive : le plan Barnier vise à protéger des territoires menacés par une PAC orientée vers l'aval (les débouchés) et non plus vers l'amont (les territoires)
- La loi de modernisation agricole en discussion tend à aider l'agriculture à gérer ce basculement



Elle vise aussi à protéger les terres fertiles menacées par l'urbanisation

- Il faut encourager les nouveaux métiers de l'agriculture, notamment ceux liés à la forêt, ainsi que la valorisation de la biomasse dans les activités agricoles.
- La contractualisation régira les relations entre le producteur et le client final au sein de la chaîne alimentaire. Les exploitations pourront alors se fédérer en groupements de producteurs pour bénéficier des effets favorables d'une agriculture de firmes.
- Les programmes européens sont trop complexes à mettre en œuvre, il faut les simplifier.
- On n'a pas encore mesuré tous les impacts des élargissements de 1989 (la réunification allemande) et de 2004 sur la politique commune agricole
- Il faut remettre les hommes au centre des politiques de développement rural : nos politiques doivent redonner leurs places d'acteurs aux agriculteurs .
- Enfin, concernant la politique régionale en France, les collectivités territoriales doivent optimiser leurs services et leurs circuits de décision, et se doter de capacités de prospective. Pour être plus compétitive, l'Alsace devra fusionner départements et Région.

### **UNE MISE EN PERSPECTIVE FONDEE SUR LES TRAVAUX PROSPECTIFS DE LA DATAR (Pierre Dartout)**

#### **Agricultures et Territoires connaissent deux types de conflits :**

- d'ordre foncier, les métropoles se développent au détriment des surfaces agricoles. On détruit plus de foncier agricole en France qu'en Allemagne, sans doute parce que la gestion du foncier est plus éclatée chez cette dernière.
- d'ordres social et culturel, notre réticence culturelle face à la densification amène de nouveaux habitants dans les communes rurales où les agriculteurs deviennent minoritaires.

#### **Mais il existe des éléments de réconciliation !**

Les modes de vie, urbain et rural, tendent à se rapprocher : on trouve les plus grands utilisateurs d'internet au cœur des villes et dans les zones rurales profondes.

Nous prenons conscience du rôle économique essentiel joué par l'agriculture, ce qui va nous amener à préserver les terres agricoles, ainsi que de son rôle majeur en matière environnementale, qui contribue à l'attractivité des territoires, notamment ceux à proximité des métropoles.

Tous les territoires (y compris les villes elles mêmes : cf l'exemple de Nantes) doivent intégrer une dimension agricole, essentielle à son économie, mais aussi à son identité sociale et culturelle.

Deux enjeux sont désormais essentiels pour nous : la maîtrise du foncier et la maîtrise de la ressource en eau.

#### **Le Cercle en bref**

*Le Cercle pour l'Aménagement du Territoire regroupe des anciens Délégués et chargés de mission de la Datar, des collaborateurs de la Délégation en poste dans les commissariats à l'industrialisation, à la rénovation rurale, dans les villes nouvelles ou les massifs de montagne...ainsi que des personnalités du monde de l'entreprise ou de la fonction publique ayant exercé ou exerçant des fonctions liées au développement territorial.*

*Tous partagent la conviction que la mise en valeur de tous les territoires favorise l'économie nationale, la cohésion sociale et un développement durable.*

*Ils apportent leur expérience lors de réunions de travail, d'échanges avec des intervenants extérieurs, de visites de terrain, de publications diverses.*

*Les activités du Cercle sont « en ligne » sur le site [www.cpat.asso.fr](http://www.cpat.asso.fr)*

## CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### COLLOQUE SUR « AGRICULTURES ET TERRITOIRES »

#### Les terres agricoles : une richesse nationale à valoriser

Le Cercle pour l'aménagement du territoire, regrettant que les réflexions préparatoires à la nouvelle Politique Agricole Commune qui doit entrer en vigueur en 2013 ne prenaient pas suffisamment en compte les territoires, a réuni, le 29 juin, des élus, des représentants du monde agricole, des fonctionnaires français et européens, et des universitaires afin de remédier à ce désintérêt qui, à terme, risque d'entraîner de graves conséquences sur l'occupation des territoires nationaux.

**Un constat** ressort des débats : la politique agricole devient, pour de nombreux pays, un simple volet d'une politique alimentaire ayant la sécurité d'approvisionnement comme objectif central. Tous les continents sont concernés par ce défi. Même en Europe, deuxième exportateur mondial de produits agricoles, 16 millions de personnes souffrent quotidiennement de la faim.

En résulte, au plan mondial, une course à la terre cultivable qui amène certains Etats à céder des millions d'hectares de terres à des firmes agricoles étrangères.

En France, troisième exportateur européen derrière les Pays-Bas et l'Allemagne, les espaces agricoles sont aujourd'hui menacés de toutes parts, en particulier par un urbanisme trop souvent mal conçu, et mal maîtrisé au quotidien, et par des schémas locaux d'aménagement et de développement faisant peu de cas de la vocation économique, culturelle et sociale des terres rurales agricoles.

A l'issue du colloque et des réunions d'évaluation qui l'ont suivi, le Cercle pour l'aménagement du territoire souhaite qu'un coup d'arrêt soit donné à cette dilapidation d'une richesse nationale non renouvelable que sont les terres cultivables :

- **en établissant d'urgence un dialogue** entre citoyens, néo-ruraux et professions agricoles dont les intercommunalités et les communes doivent prendre l'initiative sans attendre. Seul ce dialogue peut recréer le lien entre agricultures et territoires. L'élaboration des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des Plans locaux d'urbanisme (PLU) fondés sur le principe de la cohésion territoriale, constitue un bon moyen de rencontre.
- **en étudiant la possibilité d'établir, comme en Allemagne, des mécanismes fonciers** adaptés aux situations locales qui privilégient une occupation agricole diversifiée du territoire, notamment dans les zones périurbaines.
- **en mettant en place une politique agricole européenne** qui s'implique plus largement dans la gestion des territoires à vocation agricole, dans le souci d'une plus grande cohérence entre les politiques agricoles et les politiques territoriales.
- en reconnaissant le rôle grandissant joué par les agriculteurs au service d'un **développement durable** qui valorise davantage les territoires